

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3482 - JEUDI 2 MAI 2019

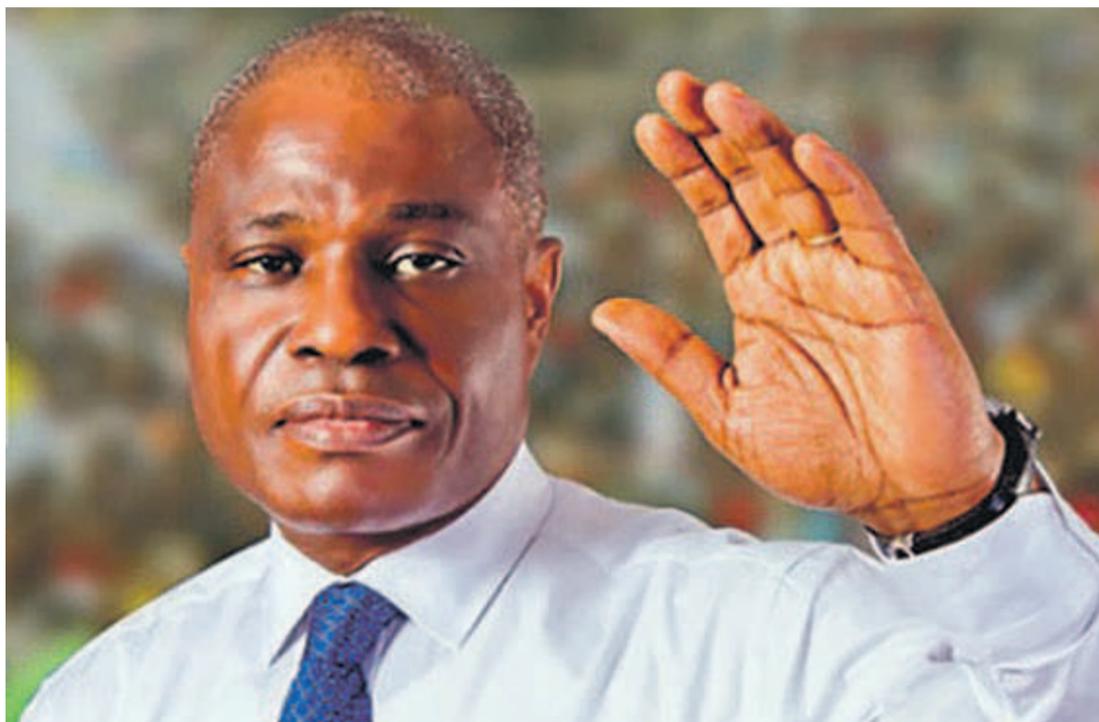
JUSTICE

Une plainte contre Martin Fayulu

Une correspondance du procureur général près la Cour de cassation, adressée à la police pour investigations contre Martin Fayulu, a fuité. Dans celle-ci, Flory Kabange aurait transmis au commissaire général adjoint de la Police na-

tionale congolaise chargé de la police judiciaire une lettre-plainte contre l'opposant portée par un certain Jean-Claude Ngoy Lufuluabo et consorts.

Dans celle-ci, les plaignants accuseraient le leader de Lamuka d'incitation à la



Martin Fayulu Madié

haine, massacre des Baluba, pillage, atteinte aux droits garantis, crime de génocide

et crime contre l'humanité. Une probable arrestation du leader de Lamuka serait

tracée par cette plainte qui fait déjà jaser dans l'opinion.

Page 2

FÊTE DU TRAVAIL

L'application du Smig au centre des préoccupations



Des travailleurs congolais à Kinshasa

Le salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig), dont la masse laborieuse du pays réclame l'application stricte, aura été le maître-mot ayant marqué la célébration, hier à Kinshasa, de la fête du travail. Les discours distillés par les officiels, les syndicalistes et les travailleurs ont gravité autour de la nécessité d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des agents et de réajuster le Smig.

L'autre motif d'inquiétude soulevé touche à la situation des travailleurs dans leurs relations avec les employeurs. En plus du Smig qui leur est refusé, la plupart des travailleurs prestent sans contrat, soumis aux humeurs de leurs patrons qui, du jour au lendemain, peuvent les mettre dehors, sans état d'âme.

FRANCE

L'ENA compte désormais une promotion Denis-Mukwege



Dr Denis Mukwege

Le nom du médecin congolais a été choisi, le 17 avril dernier, par les élèves du cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs, du cycle international de perfectionnement et du cycle d'intégration des officiers de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Les élèves ont voulu, par ce choix, saluer le courage, l'engagement, le don de soi et l'altruisme qui caractérisent le gynécologue. Le nom du prix Nobel de la paix 2018 pour son engagement sans limite contre l'usage des violences sexuelles comme arme de guerre a été retenu à l'issue de trois jours de scrutin.

Page 4

CRISE DE LÉGITIMITÉ EN RDC

Valentin Mubake propose une table ronde internationale

L'ex-conseiller politique d'Etienne Tshisekedi a proposé, hier, une recette toute simple pour résoudre la crise de légitimité qui gangrène les institutions du pays, à savoir l'organisation d'une table ronde internationale. A l'issue de cette consultation, les participants pourront se convenir d'une période transitoire de trois ans dans le but de vider

les préalables à des élections réellement crédibles. « La durée de la période de transition ne peut excéder trente-six mois (trois ans). Aucune possibilité de rallonge de délai n'est acceptable. Les travaux de la table ronde dureront quarante-cinq jours calendaires », a-t-il précisé.

Page 3



Valentin Mubake

ÉDITORIAL

Catastrophe programmée

Cette catastrophe est celle sur laquelle se penchent depuis lundi, à Paris, les experts venus du monde entier - 132 pays présents - dans le cadre de la réunion organisée au siège de l'Unesco par la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) qui est consacrée à l'élimination des espèces dans notre environnement.

Centré sur un rapport qui résume les recherches conduites sur les cinq continents, ce sommet - car c'est bien d'un sommet scientifique qu'il s'agit - débouchera sans aucun doute sur un constat aussi simple que sans appel énoncé ici en quelques mots : la combinaison des dérives en tout genre que provoquent l'urbanisation, la suractivité industrielle, l'emploi de produits destructeurs dans le domaine agricole, la surpêche, le rejet des déchets dans les océans et le réchauffement climatique ne peut à terme rapproché que provoquer des séismes de toute nature contre lesquels l'homme sera incapable de lutter.

Très symbolique de ce mouvement destructeur est la disparition accélérée des insectes, des oiseaux et de nombreuses espèces animales que la conférence de Paris dénonce, preuves à l'appui. Alors, par exemple, que les insectes jouent un rôle déterminant dans la reproduction des plantes qui tiennent une place essentielle dans notre propre alimentation, leur élimination ne peut que condamner l'espèce humaine à plus ou moins brève échéance. Mais ce phénomène destructeur, qui est dénoncé par les organisations de la société civile, n'est pris en compte ni par les Etats ni par les gouvernements, ni par les institutions internationales. Il ne peut donc que s'amplifier dans le proche, très proche avenir.

Si la communauté internationale ne se mobilise pas pour lutter efficacement contre les dérives que dénoncent avec force les experts réunis à Paris, il est probable, pour ne pas dire certain, que le millénaire, peut-être même le siècle dont nous vivons la deuxième décennie, verra s'éteindre l'espèce qui est la nôtre. Une catastrophe que ni les progrès de l'intelligence artificielle ni les avancées scientifiques, ni même la colonisation des planètes qui nous entourent ne pourront empêcher. Le temps des discours aussi nobles que vains tenus lors des Sommets sur le climat est bien révolu, mieux vaudrait s'en convaincre !

Le Courrier de Kinshasa

JUSTICE

Une plainte contre Martin Fayulu

La voie pour une probable arrestation du leader de Lamuka serait tracée par une plainte déposée contre lui et certains de ses alliés.



Martin Fayulu prenant un bain de foule à Kinshasa

Une correspondance du procureur général près la Cour de cassation, adressée à la police pour investigations contre Martin Fayulu, circule sur les réseaux sociaux. Dans celle-ci, en effet, Flory Kabange aurait transmis au Commissaire général adjoint de la Police nationale congolaise, en charge de la police judiciaire, une lettre-plainte contre Martin Fayulu Madidi portée par un certain Jean-Claude Ngoy Lufuluabo et consorts. Dans celle-ci, les plaignants accuseraient le leader de Lamuka d'incitation à la haine, massacre des Baluba, pillage, atteinte aux droits garantis, crime de génocide et crime contre l'humanité.

Le procureur général attendrait que le rapport lui soit fait après investigations par la police en rapport avec les faits allégués. La correspondance adressée à la police contiendrait une copie certifiée conforme de la lettre-plainte ainsi que ses annexes qui lui auraient adressées le 18 février dernier par les plaignants.

En cause, le meeting du mois de février

Selon des sources proches de ce dossier, cette plainte aurait trait au meeting tenu par le leader de Lamuka, le 2 février, au cours duquel il avait insisté sur la vérité des urnes, notant qu'il était le président élu et que sa victoire lui aurait été volée par la coalition électorale Cap pour le changement (Cach) dont Félix-Antoine Tshisekedi est le leader. La correspondance du procureur général, transmise à la police nationale, contiendrait donc des éléments sur ce meeting qui, avérés, pourraient conduire à son interpellation et son inculpation.

Rappelons qu'au début de la contestation de la victoire de Félix Tshisekedi à la présidentielle, une certaine opinion avait trouvé dans le discours de Martin Fayulu une dose de tribalisme et d'appel à la haine tribale. Interpellé, le leader de Lamuka avait réfuté ces accusations, soutenant clairement qu'il avait, lors de ses prises de parole, contredit certaines revendications de ses partisans

ayant notamment trait à la tribalisation de la situation que traverse le pays ou au recours aux armes. D'ailleurs, au niveau de la plate-forme, un communiqué avait été fait pour condamner la haine tribale, cette tendance à s'attaquer aux originaires du Kasai ainsi que le risque d'épuration ethnique qui se profilait. Par ailleurs, lors de son dernier meeting du 28 avril à la place devenue mythique de la Sainte Thérèse, à N'Djili, Martin Fayulu, revenu d'un périple euro-américain pour expliquer son combat fondé sur la vérité des urnes, a tout simplement demandé au président Félix-Antoine Tshisekedi de démissionner, considérant qu'il avait volé sa victoire à l'issue des élections du 30 décembre 2018. « Cette fois-ci, nous sommes rentrés pour demander et obtenir la démission de Félix Tshisekedi. Il a fait la honte, il a vendu le pays », a-t-il déclaré.

Ici, l'opinion ne parle plus de l'appel à la haine ethnique mais dénonce plutôt l'appel à la désobéissance civile ainsi que les injures à l'endroit du chef de l'Etat.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CRISE DE LÉGITIMITÉ EN RDC

Valentin Mubake propose une table ronde

L'ancien conseiller politique d'Etienne Tshisekedi, s'exprimant devant la presse le 1er mai, à Kinshasa, suggère une consultation populaire au terme de laquelle « les Congolais devront se convenir d'une période de transition politique au cours de laquelle tous les préalables seront réunis pour l'organisation, à tous les niveaux, des élections libres, démocratiques et transparentes dont les résultats sont censés refléter réellement leur volonté ».

Il n'a pas eu sa langue dans sa poche, Valentin Mubake, recevant les journalistes en sa résidence privée pour leur livrer ses opinions en rapport avec les enjeux politiques de l'heure. Ce cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) des premières heures et ancien proche collaborateur d'Etienne Tshisekedi, dont il fut le conseiller politique, a affiché une mine d'abattement face à la situation politique dans laquelle baigne le pays, sans aucune perspective de développement à court terme. A la base des incertitudes qui caractérisent la vie de la nation congolaise aujourd'hui, il n'a qu'une seule explication : la crise de légitimité. Celle-ci, de son point de vue, continue à gangrener l'espace politique et à annihiler tout effort d'émancipation au regard du fossé qui sépare désormais le souverain primaire et ceux qu'il a porté au pouvoir. Les trois cycles électoraux que le pays a connus depuis 2006 n'ont rien résolu, à en croire le président de l'UDPS/Le peuple, qui estime que le moment est venu de marquer un temps d'arrêt pour réfléchir sur les voies de sortie de crise. Comment justement sortir de

ce qu'il appelle la « situation volatile » dans laquelle se retrouve actuellement le pays ? Valentin Mubake propose une recette toute simple : la tenue d'une table ronde internationale à l'issue de laquelle les participants vont se convenir d'une période transitoire de trois ans, dans le but de vider les préalables à des élections crédibles. « La durée de la période de transition ne peut excéder trente-six mois (trois ans). Aucune possibilité de rallonge de délai n'est acceptable. Les travaux de la table ronde dureront quarante-cinq jours calendaires », a-t-il précisé.

Et de poursuivre : « Nous en appelons donc à la tenue d'une table ronde internationale sur la RDC dont l'objectif est de mettre fin à la crise de légitimité de pouvoir d'État au Congo constatée successivement en 2011, en 2016 et en 2018 lors des parodies électorales organisées par la dynastie Kabila. Aussi longtemps que Kabila et les forces étrangères seront maîtres des rouages politiques en RDC, cet état des choses continuera et la misère des Congolais ne cessera jamais », a-t-il indiqué.



Valentin Mubake en conférence de presse, à Kinshasa

L'assistance des partenaires occidentaux

Valentin Mubake interpelle la communauté internationale à s'impliquer activement dans l'organisation de cette table ronde censée vider les contestations électorales dans le pays. La communauté internationale a le devoir, selon lui, de soutenir la RDC en commençant par les partenaires traditionnels parmi lesquels les Européens et les Américains. « Pour une fois, ils ont le devoir d'assister le Congo en détresse pour tout le bien que la RDC leur a accordé généreusement », a-t-il ajouté.

L'ancien conseiller d'Etienne

Tshisekedi, qui n'est plus en odeur de sainteté avec l'UDPS originelle après avoir tenté une démarche en solitaire lors des consultations entamées à l'époque par Joseph Kabila, en prélude à la nomination du Premier ministre, a saisi l'occasion pour critiquer vertement le nouveau pouvoir. Frustré et indexé comme traître par la base de l'UDPS, il a finalement pris ses distances vis-à-vis de ce parti et ne rate jamais une seule occasion pour régler ses comptes à ses anciens camarades. Une fois encore, il est revenu sur ses allégations concernant le « vrai » dauphin de Joseph Kabila qui, selon lui,

se trouvait bien dans les rangs de l'opposition et non au Front commun pour le Congo. Allusion clairement faite à Félix Tshisekedi qui, a-t-il soutenu, avait négocié en catimini avec Joseph Kabila bien avant la tenue des scrutins.

Pour Valentin Mubake, Tshisekedi fils « n'a pas la compétence suffisante pour diriger le Congo ». Et d'indiquer que son passé dans l'UDPS lui a permis d'avoir une meilleure connaissance de la classe politique congolaise. « Après avoir passé autant de temps avec Etienne Tshisekedi, je sais qui est qui », a-t-il lancé, convaincu de ses propos dont il assume le contenu.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une loi en gestation pour réglementer les funérailles en RDC

Le texte en chantier, dont le député André Claudel Lubaya est l'auteur, vise à soulager les familles, du reste dépourvues de moyens, mais souvent obligées de recourir à la solidarité ou de s'endetter pour faire face aux importantes charges funéraires.

À Kinshasa et ailleurs sur le territoire national, il ne fait pas bon, par ces temps de basse conjoncture, de perdre un être cher. L'organisation des funérailles, avec tout ce qui l'entoure en termes de dépenses exorbitantes à engager, met plusieurs familles dans un état de souci permanent. Si certaines, parmi les plus nanties, parviennent à se tirer d'affaires, tel n'est pas le cas pour la majorité au revenu moyen qui, généralement, ne sait pas par où commencer. C'est dans le but de régler



André Claudel Lubaya

ter le secteur funéraire livré à la merci des opportunistes et affairistes de tout acabit que le député national, André Clau-

del Lubaya, a pensé élaborer un projet de loi dans le sens de recadrer l'activité mortuaire en République démocratique

du Congo (RDC). Le projet de loi serait déjà introduit au bureau de l'Assemblée nationale. « Dans un pays où la grande majorité des citoyens vit avec moins d'un dollar par jour, les mœurs répandues en matière de dépenses funéraires contrastent avec la précarité des ménages », constate l'élu de la circonscription de Kananga qui estime que le déroulement des funérailles devra dorénavant être réglementé.

La loi portant sur les déclarations de décès, les autorisations d'inhumer, la levée des corps, les délais des funérailles et les modalités des obsèques étant devenue obsolète (car se référant à une vieille ordonnance du pouvoir colonial belge adoptée le 15 mars 1950), il est temps de la réviser. D'où la nécessité de restituer cette ancienne législation à l'air du temps. Le rôle de l'État, dans le cadre

de la loi en gestation, devra être clarifié pour fixer et limiter la hauteur ainsi que les modalités de son intervention dans le secteur.

Laminée par les dépenses exorbitantes auxquelles donnent lieu les funérailles d'un de leur, les familles éprouvées se retrouvent le plus souvent ruinées financièrement. A l'opposé, les tenanciers des espaces funéraires et autres intervenants se frottent les mains, fiers d'avoir engrangé d'énormes recettes. En l'absence d'une réglementation convenable, les funérailles sont donc devenues un chemin de la croix pour les familles et une aubaine pour les différents intervenants dans le secteur. A travers sa proposition de loi, André Claudel Lubaya entend apporter des réponses aux préoccupations de nombreux Congolais en matière d'organisation des funérailles.

A.D.

FÊTE DU TRAVAIL

L'application du Smig au centre des préoccupations

L'Intersyndicale nationale du Congo demande au gouvernement d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des agents par la lutte contre les emplois fictifs, de régler la question de la sous-traitance et d'appliquer le Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig).

La fête du travail, célébrée à travers le monde chaque 1er mai, n'aura pas eu un écho retentissant en République démocratique du Congo. C'est timidement que les travailleurs congolais ont commémoré cet événement mondial avec, à la clé, l'organisation des activités disparates de faible impact. Qu'à cela ne tienne!

Le Smig, dont la grande masse laborieuse du pays réclame l'application stricte, aura été le maître-mot ayant marqué cette journée. Les discours distillés tant par les officiels que par les syndicalistes et les travailleurs des secteurs public et privé ont gravité autour de la nécessité d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des agents et de réajuster ce Smig.

Le coordonnateur de l'Intersyndicale nationale du Congo a révélé, à l'occasion, que le taux actuel du Smig, évalué à sept mille soixante-quinze francs congolais par jour pour les manœuvres ordinaires,



Des travailleurs congolais lors d'une manifestation

n'est plus en phase avec les réalités du marché. Par conséquent, il mérite d'être adapté au contexte économique du moment. L'application du Smig passe pour le leitmotiv du banc syndical. Tout en interpellant le gouvernement à cet effet, les syndicats stigmatisent, par ailleurs, le comportement des entrepreneurs expatriés. Ces derniers refusent d'appliquer

le Smig et sont paradoxalement encouragés dans leur obstination par des autorités politiques et militaires.

L'autre motif d'inquiétude soulevé par l'Intersyndicale nationale du Congo touche à la situation des travailleurs dans leurs relations avec les employeurs. En plus du Smig qui leur est refusé, la plupart prestent sans contrat, soumis aux

humeurs de leurs patrons. Du jour au lendemain, ces derniers peuvent les mettre dehors, sans état d'âme. Aucune sécurisation d'emploi pour ces nombreux Congolais pour qui le travail, censé ennoblir l'homme, reste à réinventer. « Certaines maisons de presse n'ont pas fait signer des contrats aux journalistes. Il n'est pas normal qu'un député national qui travaille pendant six mois seulement l'an, a un salaire de 13 000 USD par mois, alors que l'enseignant qui passe toute sa vie à éduquer les enfants n'a pas droit à la vie, avec 89 000 FC », a fustigé le président de l'Intersyndicale. C'est en raison de toutes ces disparités sur fond d'une injustice sociale savamment entretenue, que le travail en RDC a cessé d'être une source de positionnement et de reclassement social. En dehors de la politique qui paie mieux ses acteurs en s'accaparant presque de l'essentiel du budget national, les autres secteurs d'activités, exceptées les banques et les télécoms, sont à la traîne en termes de niveau de traitement proposé à leur personnel. Dans la perspective du nouveau gouvernement en préparation, il faut déjà mûrement penser à requalifier le travail pour en faire un levier important du développement du pays.

Alain Diasso

FRANCE

L'ENA compte désormais une promotion Denis-Mukwege

Le nom du médecin congolais a été choisi, le 17 avril dernier, par les élèves du cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs, du cycle international de perfectionnement et du cycle d'intégration des officiers de l'Ecole nationale d'administration (ENA).



Denis Mukwege

Le nom du prix Nobel de la paix 2018 pour son engagement sans limite contre l'usage des violences sexuelles comme arme de guerre a été retenu à l'issue de trois jours de scrutin.

« En choisissant ce gynécologue, qui lutte au quotidien sur le terrain pour sauver les victimes de la barbarie, les élèves ont voulu saluer le courage, l'engagement, le don de soi et l'altruisme qui caractérisent cet homme », indique l'ENA.

En outre, ajoute la prestigieuse institution française d'enseignement, au-delà de ses qualités extraordinaires, la promotion a voulu faire sien le combat de Denis Mukwege pour les droits humains, la justice et la paix. « Elle a également souhaité dénoncer l'indifférence et la fatalité dont sont victimes les femmes et les enfants à travers le monde, au profit de modèles économiques qui sacrifient les êtres humains et pillent la nature. Ces valeurs universelles, essentielles, sont celles que la promotion souhaite porter », fait savoir l'ENA. Créée par le général de Gaulle en octobre 1945, l'ENA a pour principes fondateurs de démocratiser l'accès à la haute fonction publique et de professionnaliser la formation des hauts fonctionnaires.

Patrick Ndongidi



ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DU 29 AVRIL AU 5 MAI 2019

A l'occasion de la Fête de la musique 2019 qui aura lieu à l'IFC le 21 juin, déposez un dossier avec plusieurs morceaux enregistrés ainsi que vos coordonnées, au bureau de la communication avant le 3 juin 2019.

MARDI 30 AVRIL
18h30 : Ciné-club : *Félicité de Gomis-Alain* (présenté par le CRAC)

JEUDI 2 MAI
14h00 : Compétition interscolaire de slam (le 2, 3 et le 4)

SAMEDI 4 MAI
10h00 : Rencontre littéraire : *Itinéraire d'un médecin africain (Du commencement à la fin de l'épidémie du SIDA en Afrique)* de Pierre M'Pélé
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

DIMANCHE 5 MAI
17h30 : Dimanche à la Cafété : Les Bantous de la capitale
18h00 : Commémoration : Journée mondiale du patrimoine africain

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

IMMATRICULATION AU R.C.C.M

Dénomination sociale : ATLANTIC BEEF CONGO ;
Siège social : N°54 Avenue Marechal Lyautey CQ 33, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo ;
Activité : Import - Export.
Représentant : Monsieur OLIVEIRA JOAO LUIZ.
L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 février 2019.
La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG/PNR/19 B 64.

BASSIN DU CONGO
Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE FELLICULAGE ODS CARRÉ COLLE CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE
Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

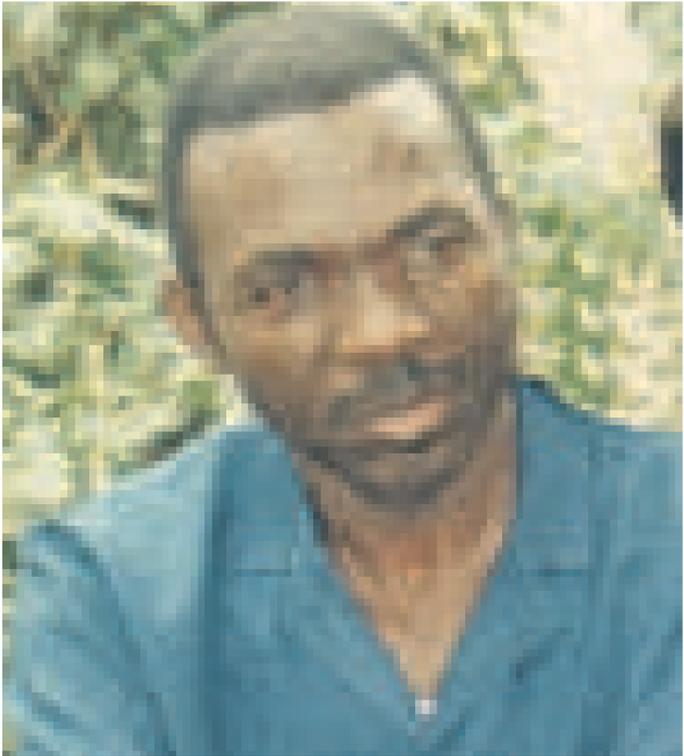
OFFSET
Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

Cheminées à robot
Magazines
Cartes de visite
Dépliants
Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

+242 05 951 0779
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

On m'appel BALONGA NDJONEHUYA Venelle de Margie Je souhaite m'appeler désormais BALONGA venelle de Margie.
Quiconque aurait un intérêt particulier d'agir peut se prononcer dans un délai d'un mois.

NÉCROLOGIE



Arnaud Bienvenu Zodialo, Marina Zodialo, Irin Maouakani, agents des Dépêches de Brazzaville, Pierre Paul Zodialo et Charles Bernard Zodialo ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère aîné, père et oncle, Louis Camille Zodialo, survenu le mercredi 24 avril à Brazzaville. La veillée mortuaire se situe au n° 17 de la rue Konda, à Talangaï. Les obsèques se dérouleront ce vendredi 3 mai selon le programme ci-après :
9 heures : levée de corps à la morgue municipale du CHU
10 heures : recueillement au domicile du défunt
12 heures : messe en l'église Saint-Jean-Marie-Vianney de Mouléké
14 heures : départ pour le cimetière privé Bouka
16 heures : fin de cérémonie.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE DANY DANIEL BOPASSA ENGOYA

La famille Engoya a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances et à la presse congolaise que les obsèques de Dany Daniel Bopassa Engoya, journaliste à Radio-Congo à la retraite, survenu le dimanche 21 avril 2019, se dérouleront comme suit :

Vendredi 3 mai 2019
9 heures 00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU-B ;
10 heures 00 : Absoute au domicile familial sis n°390, rue des Maraîchers Mpila, arrêt de bus TP Talangaï ;
14 heures 00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16 heures 00 : fin de la cérémonie.



Vous venez de perdre un être cher pour le faire savoir à vos proches
une équipe de professionnels est à votre disposition

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
BUREAU D'INFORMATION PARRAINAGE CENTRALE

Tél: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville

Elle est bonne

Notre qualité réseau
everywhere you go

mtncongo.net



ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

Antoine-Beli Bokolojoué rempile pour un troisième mandat

Le président sortant et tout son bureau ont été réélus pour un nouveau mandat de deux ans, à l'issue d'une assemblée générale tenue récemment à Brazzaville.

Arrivé à la tête de l'Ordre des architectes du Congo (OAC) en février 2014, Antoine-Beli Bokolojoué présidera encore aux destinées de cette institution pendant le nouvel exercice. En effet, c'est pour la première fois que cela arrive au niveau de cet Ordre depuis sa création en 1992. Une volonté qui trouve sa justification dans les textes car l'article 20 qui le crée stipule que les membres du conseil de l'Ordre siègent et sont rééligibles.

Ainsi, lors de ses deux précédents mandats à l'OAC, le président réélu a fait connaître l'institution auprès du grand public, réussissant à améliorer les relations avec les institutions nationales et le gouvernement. L'autre avancée qu'il a mentionnée, la dotation de l'OAC d'un nouveau siège reflétant la structure.

Cette institution a également apporté sa contribution à l'élaboration de la nouvelle loi portant code de l'urbanisme et de la construction, qu'il a, d'ailleurs, défendu au niveau de la commission au Sénat.

L'OAC a aussi contribué à l'élaboration de la loi portant titre et exercice de la profession d'architecte, ainsi que celle concernant l'orientation de l'architecture au Congo. Deux projets de



Antoine Beli Bokolojoué, réélu pour un nouveau mandat de deux ans/Adiac

lois qui sont actuellement sur la table du Conseil des ministres pour adoption.

« Au cours du Conseil national qui a précédé l'assemblée générale, un certain nombre de nos anciens, les consœurs et les confrères ont pensé qu'il fallait que je continue à présider aux destinées de l'Ordre pour faire avancer l'institution. D'où j'ai été réélu à l'unanimité », a justifié Antoine Beli Bokolojoué.

Des priorités pour le nouveau mandat

Interrogé sur les priorités de

son nouveau mandat, le président de l'OAC a énuméré la formation des jeunes architectes tout en leur demandant, conformément à la déontologie, de respecter les lois régissant la profession; leur insertion dans la vie professionnelle.

« Il faut des formations parce que le monde bouge à une vitesse exponentielle, il faut que les gens suivent. Des formations pour les jeunes mais aussi pour les anciens qui n'ont jamais bénéficié des formations continues. Par exemple, une formation informatique sur

la maquette numérique, sur l'environnement et le génie climatique », a-t-il expliqué, précisant que des jeunes sortant droit des écoles ne sont que des diplômés en architecture et non des architectes puisque ne portant pas encore le titre.

Toujours dans sa feuille de route, Antoine Bokolojoué entend accompagner le gouvernement dans la vulgarisation du nouveau code de l'urbanisme et de la construction que le chef de l'Etat venait de promulguer et l'appuyer pour que les nouvelles lois élaborées soient adoptées. Soucieux de l'évolution de la profession, il s'est engagé à faire en sorte que les architectes étrangers ne viennent plus voler le travail des natio-

naux.

« Beaucoup de choses ont été faites dans ce pays sans associer l'intelligence nationale, peut-être qu'on aurait eu plus de résultats avec les nationaux. Nous avons étudié dans les mêmes écoles, parfois nous étions meilleurs qu'eux mais le pays ne nous fait pas confiance. La loi 013/92 du 29 avril 1992 stipule dans son article 19 que nul ne peut exercer la profession d'architecte au Congo s'il n'est inscrit à l'Ordre des architectes du Congo », a-t-il rappelé.

Outre le bureau exécutif national, les participants ont mis en place un conseil national de quinze membres.

Parfait Wilfried Douniama

SAHEL

Nouvelle tournée d'Angela Merkel dans la région

La chancelière allemande effectue, du 1^{er} au 3 mai, une visite au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Au menu de ce voyage, la lutte contre la migration clandestine, le développement et surtout les questions sécuritaires alors que la sous-région fait de nouveau face à une amplification des attaques terroristes.

Dans la capitale burkinabè, première étape de sa tournée, Angela Merkel a assisté à un sommet extraordinaire des chefs d'Etat du G5 Sahel (Tchad, Burkina Faso, Niger, Mali et Mauritanie). Elle a eu des entretiens avec le chef de l'Etat burkinabè, Rock Marc Christian Kaboré, président en exercice de la force régionale.

La réunion du G5 Sahel s'est penchée sur la question de la lutte contre le terrorisme et l'opérationnalisation de la force conjointe. Selon le chef de l'Etat burkinabè, les échanges ont porté également sur « la problématique du développement dans les pays du G5, qui affichent l'ambition de faire du Sahel un espace intégré de développement et de sécurité ».

Pour Christoph Kannengießer, directeur du Afrika-Verein, une plateforme regroupant des entrepreneurs africains et allemands, « le voyage de la chancelière est un signal fort du soutien aux pays du G5 Sahel ». « Et c'est quelque chose que les chefs d'Etat apprécieront beaucoup. L'Allemagne s'engage depuis des années avec des moyens financiers et matériels dans la région. Mais je suis convaincu que les engagements à court terme ne suffisent pas mais plutôt des actions dans la durée », a-t-il ajouté.

Le nouveau sommet de la force conjointe vient à point nommé puisque la situation sécuritaire reste toujours préoccupante dans la bande sahélienne. La menace terroriste qui y prévaut a engendré des conflits intercommunautaires, notamment au Burkina Faso et au Mali, alors qu'elle est en train de s'étendre aux autres pays voisins de l'Afrique de l'ouest. Il sied de rappeler que par manque de moyens financiers, la force du G5 Sahel n'est toujours pas opérationnelle malgré les promesses faites par les pays européens et d'autres partenaires comme les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la Turquie ainsi que les pays du golfe.

Le programme de la chancelière allemande prévoit qu'elle aura, ce 2 mai, des échanges sur le thème de la migration avec les étudiants de l'Université Joseph-Ki-Zerbo de Ouagadougou. Une rencontre qui devra lui permettre de décliner « sa vision sur l'avenir du continent africain ». Le même jour, Angela Merkel se rendra au Mali où elle sera reçue par le président Ibrahim Boubacar Keita. Elle visitera les soldats allemands en poste dans le pays dans le cadre de la Mission de maintien de la paix des Nations unies. Il est prévu aussi une rencontre avec les membres de la société civile et des discussions avec des étudiantes à Bamako.

Le 3 mai, la chancelière allemande qui s'était déjà rendue à Bamako et à Niamey en 2016, bouclera sa visite au Niger qui abrite une base militaire allemande. Avant de s'envoler pour Berlin, elle aura un entretien avec le président Mahamadou Issoufou et visitera le chantier de construction d'un refuge pour femmes financé par son pays.

Notons que depuis 2017, l'Allemagne a fait de l'Afrique une de ses priorités avec un rehaussement de son aide bilatérale à travers son « Plan Merkel » et « Compact with Africa », une initiative portée par la chancelière allemande au niveau du G20.

Nestor N'Gampoula

THÉ À LA CITRONNELLE «DOM»

Pour vos moments de bien-être
Vos instant de détente

découvrez le thé à la citronnelle DOM
-un goût authentique
-parfumé et intense

Dégustez la citronnelle comme vous l'aimez et quand vous voulez.
Thé à la citronnelle DOM, en vente chez Casino, Park-N-Shop, Dounia, Mini-prix et Zando-Market.

Distribué par Nisjad distribution Sarl

Contact : 06 663 65 55 / 06 600 63 93





airtel
internet

VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le méga hors forfait
est à 10F.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

HYDROCARBURES

Perenco réalise de bonnes performances au Congo

Le PDG du groupe Perenco, François Perredo, a salué, le 30 avril à Brazzaville, l'augmentation de la production pétrolière de sa filiale dans le pays.

« Nous avons augmenté la production sur le champ Likouala. Nous sommes actuellement à trente mille barils par jour », a déclaré François Perredo, à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Gusso.

Spécialisée dans la récupération des champs matures, Perenco opère en partenariat avec la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). « Nous tenons à partager nos techniques de production et d'optimisation avec notre partenaire la SNPC », a-t-il indiqué.

Le PDG de Perenco a si-



François Perredo

gnifié que son groupe s'emploie actuellement aux travaux d'optimisation sur le champ Emeraude.

François Perredo a félicité le Congo pour son adhésion à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. « Il fait maintenant partie de la cour des grands qui décident du futur géopolitique du monde pétrolier », a-t-il renchéri.

Concernant la crise économique et financière due à la chute drastique du prix de baril de pétrole sur le marché international, le PDG de Perenco a appelé à la vigilance. « Nous étions en période de crise pétro-

lière avec un baril de Brent à trente dollars. Même si la situation économique aujourd'hui est meilleure, il faut rester vigilant », a-t-il conseillé.

Par ailleurs, il a informé le chef de l'Etat congolais d'un projet gazier, notamment une usine de liquéfaction flottante implantée au large de Kribi, au Cameroun. François Perredo a précisé que les équipes techniques de Perenco et de la SNPC procéderont aux échanges de compétences dans la perspective de valoriser le gaz au Congo.

La rédaction

VIE DES PARTIS

La majorité présidentielle préoccupée par la situation des retraités et des étudiants

Réunis du 27 février au 30 avril à Brazzaville, à la faveur de leurs premières universités politiques, les partis de la coalition au pouvoir ont fait un état des lieux de la situation, politique, économique et sociale du pays, formulant plusieurs recommandations à l'endroit de l'exécutif.

La situation dans laquelle vivent de milliers de retraités au Congo n'a pas laissé indifférente la majorité présidentielle. En effet, la famille politique du chef de l'Etat a recommandé au gouvernement de traiter comme urgence sociale le dossier de tous les retraités des secteurs public et privé, et d'appliquer la décision du Conseil des ministres sur la prise en charge par la Caisse de retraite des fonctionnaires de nouveaux retraités en attente. Elle a aussi demandé l'automatisation de leur prise en charge et de maintenir l'effort de paiement des pensions de retraite, concomitamment avec les salaires des fonctionnaires.

S'agissant des étudiants dont certains accumulent près de trois ans d'arriérés, la majorité présidentielle a recommandé la poursuite de l'effort de paiement des bourses d'études aussi bien pour ceux de l'intérieur que ceux de l'extérieur du pays.

Mettre fin aux barrages routiers et contrôles intempestifs

Le domaine des transports n'a pas également échappé aux participants aux premières universités politiques de la majorité présidentielle. Ils ont, en effet, sollicité la suppression des barrages routiers et des contrôles intempestifs. Ces pratiques sont, selon eux, sources du racket perpétré par certains agents indécents sur les véhicules de transport des marchandises et des personnes en circulation sur le territoire national. « Il s'agit d'une des causes principales du mauvais climat des affaires dans notre pays », ont-ils estimé.



Une vue des membres de la majorité présidentielle/Adiac

Envisager une fixation concertée des tarifs de passage aux péages

La majorité présidentielle a, par ailleurs, demandé au gouvernement d'engager, dans les meilleurs délais, une concertation avec les syndicats routiers des opérateurs économiques, notamment ceux des transporteurs routiers. Le but visé est de parvenir à une nouvelle fixation concertée des tarifs de passage aux péages sur les routes nationales (RN)1 et 2. Le gouvernement est également invité à accélérer les travaux de réfection de la RN 2 pour améliorer les conditions de voyage des usagers ; de poursuivre le traitement des boursiers, des érosions, des éboulements et des glissements de terrains qui engloutissent les maisons

et des quartiers entiers, détruisant les routes à travers le pays, particulièrement à Brazzaville et à Pointe-Noire.

L'autre recommandation a porté sur la réforme et la remise en fonctionnement de la Société des transports urbains dans les deux principales villes du pays. « Ceci pour une meilleure offre des transports aux habitants de ces villes, et mettre un terme au phénomène des «demi-terrains» abusivement imposé par les transporteurs urbains privés », a souligné le communiqué final.

Faire aboutir les négociations avec le FMI

Alors qu'une délégation du Fonds monétaire international (FMI) séjourne depuis quelques heures dans le pays, la majorité présiden-

tielle a, en outre, recommandé au gouvernement de faire aboutir les négociations avec cette institution de Bretton Woods. Le but étant, indique le communiqué final, de conclure un programme d'appui budgétaire qui devrait faciliter la signature des accords avec d'autres institutions de financement.

La majorité présidentielle a aussi demandé au gouvernement de mettre en œuvre les actions prioritaires du Plan national de développement liées à la gouvernance qui sont moins exigeantes en termes de budget. Conscient des tracasseries d'investir au Congo, ce groupement politique a suggéré l'accélération du processus d'amélioration du climat des affaires par l'application stricte et rigoureuse de la réglementation administrative existante. Ceci pour amener le

pays à un meilleur positionnement dans le classement Doing Business de la Banque mondiale et de susciter l'intérêt du pays auprès des partenaires au développement et des investisseurs potentiels.

Les partis membres de la majorité ont insisté sur l'opérationnalisation du comité de concertation entre les administrations publiques et le secteur privé, en tant que cadre de concertation permanente pour parvenir à des mesures concertées. En effet, celles-ci devraient viser l'assainissement de l'environnement des affaires dans le but de rendre, ont-ils dit, le pays attractif pour les investisseurs et renforcer la compétitivité des entreprises locales.

Le gouvernement devrait, par ailleurs, amorcer l'apurement progressif de la dette publique de l'Etat, notamment la dette intérieure afin de soulager le secteur privé, véritable levier de la diversification de l'économie nationale. Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, a indiqué que les résultats obtenus étaient le fruit d'une réflexion collective, car des propositions faites concernent le quotidien des Congolais dans la diversité de leurs intérêts. « Nous venons, à partir des universités politiques de la majorité présidentielle, de prendre un nouvel engagement, à la mobilisation générale, à l'action constante et efficace, au soutien sans faille à notre leader, le président Denis Sassou N'Gusso et aux institutions de la République », a-t-il annoncé.

Parfait Wilfried Douniama

OUVERTURE DE LA CHASSE

L'activité autorisée uniquement au détenteur de permis

Seules les personnes détentrices d'un titre ou permis dûment délivré par l'administration forestière ont le droit de pratiquer, durant les six mois à venir, la chasse sportive ouverte ce 1er mai. Ce permis détermine le statut des animaux à prélever, le quota d'abattage ainsi que les périmètres de chasse.

« Impliquons la jeunesse et la femme congolaise à l'utilisation durable et légale de la faune sauvage en vue de garantir une sécurité alimentaire et nutritionnelle pérennes des populations urbaines et rurales de notre pays » est le thème retenu pour la 47^e saison de la chasse sportive.

« Nonobstant l'urgence et la nécessité de mettre en place des dispositifs permettant d'utiliser durablement cette ressource, il n'en demeure pas moins que notre approche doit avoir pour fil conducteur, l'implication effective de la population riveraine, en général, les jeunes et les femmes, en particulier », a déclaré le directeur de l'Economie forestière par intérim, Dieudonné Sita, avant d'inviter tous les chasseurs et autres usagers de la faune sauvage au respect des dispositions réglementaires en vigueur.

Selon ce dernier, l'un des défis



La chasse traditionnelle préserve mieux la faune (DR)

majeurs du gouvernement congolais consiste à concilier satisfaction des besoins alimentaires de la population humaine croissante, conservation d'un patrimoine biologique exceptionnel ainsi que des écosystèmes terrestres et aquatiques. « A cet égard, la menace d'extinction qui pèse sur les espèces de faune telles que l'éléphant, le lion, le léopard, le gorille et le chimpanzé, dans les pays du Bassin du Congo, est particulièrement préoccupante pour l'humanité entière », a relevé Dieudonné Sita.

Notons que le Congo est signataire de plusieurs conventions et actes sur la gestion durable de la biodiversité, dont le dernier porte sur le protocole d'accord relatif à la gestion durable de la faune sauvage, entre le gouvernement et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Lopelle Mboussa Gassia

DISPARITION

Le PCT salue la mémoire de Dominique Ombouelet

Décédé le 15 avril dernier à Brazzaville, des suites d'une maladie, le membre du comité central du Parti congolais du travail (PCT) a reçu, le 30 avril, un dernier hommage de sa formation politique, avant d'être conduit à sa dernière demeure.

Sous la conduite du secrétaire général, Pierre Ngolo, les militants du PCT se sont succédé devant le corps de l'illustre disparu, en signe de reconnaissance de son œuvre sans relâche pour la vie de cette formation politique.

Dans l'oraison funèbre lue à l'occasion, l'on retient que Dominique Mathurin Ombouelet a connu un parcours scolaire et académique élogieux, mais aussi une carrière professionnelle remarquable.

Né en 1939 à Kouyou Ngandza à Fort Rousset (Owando aujourd'hui), l'illustre disparu a obtenu brillamment son Certificat d'études primaires et élémentaires, puis le Brevet d'études moyennes générales quelques années plus tard. Le jeune Dominique, à l'époque, est admis au lycée où il a sanctionné son cycle par un baccalauréat. Il a poursuivi son cursus universitaire, obtenant une licence en droit. Quelques années plus tard, Dominique Ombouelet s'envola pour l'Europe où il arracha un autre diplôme supérieur en droit aérien international, à l'école de droit aérien de Genève, en Suisse. Il était aussi diplômé de l'Ecole d'aviation civile de Niamey, au Niger, diplômé en anthropologie religieuse, psychologue et sociologue. Sur le plan professionnel, le défunt a roulé sa bosse un peu partout. Il commença sa carrière en tant qu'infirmier anatomiste, avant d'être recruté à la compagnie aérienne Air Afrique où il a occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de directeur de cette société à Chicago, aux Etats-Unis d'Amérique, de 1961 à 1963.

De 1965 à 1967, il occupa un autre poste de responsabilité à Montréal, au Canada, au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Du point de vue politique, l'illustre disparu fut membre du comité central du PCT et conseiller municipal à Brazzaville. Jusqu'à ce qu'il rende son dernier souffle, Dominique Mathurin Ombouelet était président de la section 51-1 du PCT Ouenzé. Marié et père d'enfants, il parlait couramment anglais, espagnol et japonais.

Firmin Oyé

RECRUESCENCE DU BRACONNAGE

Un présumé trafiquant d'ivoire arrêté à Brazzaville

L'individu de nationalité congolaise a été interpellé, le 26 avril, en possession de trois pointes d'ivoire représentant deux éléphants massacrés. Cette nouvelle arrestation alerte sur la chasse d'éléphants dans le pays.

D'après la gendarmerie nationale, l'arrestation du présumé trafiquant a eu lieu à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, par ses éléments avec l'appui de la direction départementale de l'Economie forestière et du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Les pointes d'ivoire proviendraient du district de Zanaga, dans le département de la Lékoumou. Après son interpellation, l'individu a été placé à la Maison d'arrêt, pour être entendu par le tribunal de grande instance de Brazzaville. Ce coup de filet semble traduire, en effet, la volonté des pouvoirs publics à lutter contre le braconnage et le trafic illicite des produits de la faune.

L'éléphant fait partie des es-

pèces animales intégralement protégées, conformément aux textes en vigueur. La loi 37/2008/ du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées est pourtant claire: « l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits ».

Malgré les mesures mises en place pour dissuader les trafiquants, le phénomène ne faiblit pas. Pas plus tard qu'en février dernier, une opération conjointe des éco-gardes et de la gendarmerie a permis de mettre la main sur quarante-et-une pointes d'ivoire d'environ 90 kg, à Etoumbi, dans le département de la Cuvette ouest. Les pointes d'ivoire saisies re-

présentaient un massacre de vingt éléphants, provoquant l'indignation des autorités.

Un mois plutôt, en janvier, trois trafiquants ont été appréhendés à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. Un des individus arrêtés était un militaire des Forces armées congolaises. La saisie a été impres-

« l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits »

sionnante, avec plus de neuf pointes d'ivoire, une dizaine de kilogrammes, représentant cinq éléphants tués.

La recrudescence du braconnage affecte également toute la région. Un récent rapport publié par l'ONG américaine Wildlife conservation society indique qu'en l'espace de dix ans, les éléphants des forêts d'Afrique ont décliné de 62%. Selon cette enquête, un pachyderme est abattu illégalement chaque quinze minutes sur le continent africain pour nourrir la demande en ivoire.

Fiacre Kombo



Une impressionnante saisie effectuée en janvier

EDUCATION

Cent soixante-seize dossiers des établissements scolaires en examen pour agrément

La Commission d'agrément des établissements privés du sous-secteur enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, va examiner les dossiers des écoles ayant postulé pour l'agrément cette année, à la faveur de sa deuxième session ordinaire ouverte, le 30 avril, à Brazzaville.

L'objectif est d'obtenir l'agrément provisoire qui se fonde sur le respect de plusieurs conditions, notamment environnementales, les structures d'accueil, la gestion administrative et pédagogique.

Au total, cent soixante-seize établissements ont sollicité leur agrément. Un nombre très faible en comparaison de celui de l'année dernière qui s'élevait à huit cent soixante-cinq établissements.

Brazzaville a présenté quarante-deux écoles, Pointe-Noire trente-six, Niari dix-neuf, Bouenza douze, Sangha onze, Pool dix, Cuvette cinq et Plateaux deux établissements.

Le faible taux s'explique par la peur des partenaires sociaux de voir leurs écoles sanctionnées ou simplement d'un désintéressement total, a indiqué le directeur de l'agrément et du contrôle des établissements privés d'enseignement général, Julien Samba.

Selon lui, cette session ordinaire ouvre la voie aux préparatifs de la troisième qui se tiendra avant la rentrée scolaire prochaine. La session prendra en ligne de compte les anciennes situations telles que les écoles qui avaient obtenu l'agrément provisoire en 2013, et qui l'ont conservé en septembre 2018, ainsi que toutes les écoles fonctionnelles et nouvelles qui seront créées à partir

de l'année scolaire 2019-2020.

Le directeur a, par ailleurs, émis le souhait à la direction d'accorder une enquête d'évaluation de toutes les écoles qui n'ont pas encore adressé des demandes d'agrément.

Notons que les travaux de la session ordinaire ont été ouverts par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, au Complexe du lycée de la Révolution.

Anatole Collinet Makosso a rappelé que l'Etat doit être regardant et exigeant afin que les écoles privées fonctionnent dans les normes établies. « *Au Congo, 30% des élèves fréquentent les écoles privées. Les écoles privées sont une composante importante du sous-secteur de l'enseignement général pour apporter une réponse complémentaire à l'offre proposée par l'Etat. Elles sont des écoles privées que par la nature de leur programme qui est différent du programme officiel ainsi que de l'arrimage à un Etat étranger ou aux programmes d'un Etat autre que le Congo* », a-t-il dit.

Il a déploré le non-respect de l'administration scolaire par les promoteurs de ces écoles dont le comportement développe les actes d'anarchisme. Ces der-



Les enseignants lors de l'ouverture de la session (Adiac)

niers doivent respecter le décret portant création et attributions, organisation et fonctionnement des commissions d'agrément des établissements scolaires afin de les encadrer avant d'être sanctionnés.

Le ministre a invité les participants à ces assises à prendre des décisions qui reflètent le travail

concerté du respect légal de la réglementation. « *Les défis à relever sont multiples dont l'assainissement de la carte scolaire ainsi que le respect des normes éducatives. A compter de la rentrée scolaire prochaine, la commission d'agrément sera l'unique organe de contrôle et de validation des établisse-*

ments afin de mettre en œuvre la recommandation ordinaire de la commission d'agrément sur l'assainissement de l'environnement scolaire et de permettre l'ordre, conformément à la réglementation de l'exercice privé de l'enseignement », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

L'école primaire de Voula entièrement réhabilitée

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a coupé, le 29 avril, le ruban symbolique marquant la remise officielle de l'établissement rénové à la population.

L'école de Voula, dans le Pool, avait été détruite lors du conflit armé dans ce département. Sa réhabilitation est l'oeuvre de l'association Hope Congo que dirige Gildas Mayela, grâce à la première édition du téléthon lancée en novembre 2018 pour la récolte des fonds à cet effet.

Les travaux ont concerné la réhabilitation de deux bâtiments, d'une salle de classe, de logements pour enseignants et d'un bloc administratif. Le coût global des travaux s'élève à sept millions de francs CFA dont six millions, fruit du téléthon, et plus d'un million deux cent

soixante-trois mille francs donnés par l'Eglise évangélique du Congo.

L'association a, en outre, construit des toilettes, nettoyé la place du mât et les espaces de récréation. « *Dans ce cadre du téléthon dédié au Pool, nous avons prêché la lutte contre*

le tribalisme et prôné le vivre ensemble. Ce message est bien passé et c'est l'occasion pour l'association d'exprimer sa reconnaissance aux différents partenaires qui ont apporté leur contribution », a indiqué Gildas Mayela.

La remise officielle de cet établissement vient soulager les soixante-douze élèves qui parcouraient de longues distances pour y arriver. Chaque matin, ces élèves étaient exposés aux intempéries.

La secrétaire générale du département du Pool, Micheline Nguessemi, a mis en garde les citoyens inciviques qui oseront détruire encore cette école. Selon elle, l'initiative prise par l'association Hope Congo témoigne un intérêt particulier afin de donner aux enfants de cette localité une chance de plus d'accès à l'éducation. Le directeur départemental de l'Enseignement du Pool, Auguste Bizouta, a, de son côté, pris l'engagement de veiller au

bon entretien de cette infrastructure et à l'encadrement des enseignants.

Anatole Collinet Makosso a remercié, au terme de la cérémonie, Hope Congo qui a su se mobiliser pour la réhabilitation de cette école. L'initiative, a-t-il indiqué, répond à une approche développée depuis un moment sur le financement participatif de l'éducation.

Le ministre a, par ailleurs, ajouté que l'appel relayé par les particuliers est un signe qui leur permet de croire en une véritable réhabilitation de l'école au Congo. « *Au-delà de cette participation citoyenne, nous tenons à saluer cet élan de solidarité en faveur des enfants du département du Pool* », a-t-il dit.

Notons qu'à l'occasion de cette cérémonie, du matériel de bureau a été remis à la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation du Pool.

L.G.O.



Gildas Mayela expliquant les étapes de la réhabilitation au ministre Anatole Collinet Makosso/Adiac

FÊTE DU 1^{er} MAI

Les travailleurs privilégient le dialogue dans la revendication de leurs droits

A l'occasion de la célébration de l'événement à Brazzaville, les centrales syndicales les plus représentatives du Congo ont réitéré leur engagement à poursuivre le combat social, par le dialogue, pour les conditions de travail de plus en plus améliorées.

« Nous devons combattre avec la même énergie la pauvreté, l'injustice sociale et défendre nos intérêts par tous les moyens en privilégiant le dialogue, la négociation, la consultation, la concertation pour une société juste et équitable », a indiqué Jean Bernard Malouka, secrétaire général de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac), prononçant le discours des centrales syndicales à l'occasion de la fête du 1er mai. La célébration de l'événement a porté sur des réflexions et des échanges entre le vice-Premier ministre, en charge de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, les représentants du patronat et les syndicats.

Lors de cette rencontre tripartite, les centrales syndicales ont, par ailleurs, évoqué l'urgence des changements auxquels le monde du travail est ou sera confronté. Il s'agit, entre autres, du renforcement de l'espace démocratique



Les syndicats et le patronat à la rencontre tripartite, au Palais des congrès, le 1^{er} mai

au profit du dialogue social, de l'adaptation des modèles économiques aux programmes de développement centrés sur l'humain, de la création des emplois décents et durables en incitant la promo-

tion des investissements dans les domaines clés, de l'institution d'une sécurité sociale pour tous... « La fête du travail reste pour les syndicalistes le moment de conquête de nouveaux droits »,

a fait savoir le secrétaire général de la Cosylac, tout en soulignant que cette année, la fête a été célébrée dans un contexte difficile, marqué par la crise économique et financière qui, selon lui, place

le monde du travail dans un avenir incertain.

Pour le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, la rencontre entre l'administration, les syndicats des travailleurs avec leurs syndiqués, les organisations d'employeurs, témoigne de la volonté commune de promouvoir la paix sociale dans le monde du travail dans le pays. « Le gouvernement, dont la raison d'être est de trouver des solutions aux problèmes auxquels est confrontée la population en général et les producteurs des biens et services en particulier, s'en préoccupe. Il s'emploie à y trouver des solutions suivant les marges que nous offre la conjoncture », a-t-il déclaré.

C'est à travers le dialogue et la concertation que le gouvernement, les centrales syndicales et leurs syndiqués, l'ensemble du patronat pourront relever les différents défis auxquels le monde du travail est confronté dans le contexte de crise que traverse le pays.

Rominique Makaya

Le personnel d'Asac édifié sur la déontologie professionnelle

La direction de l'Académie des sciences et des arts du Congo (Asac) a organisé, à son siège de Brazzaville, une conférence-débat sur l'historique de la Journée internationale des travailleurs et la déontologie professionnelle.

Après le mot liminaire du président directeur général de l'Asac, le Dr Maurice Itous Ibara, le personnel et les apprenants de cette académie ont suivi tour à tour des communications données par Philomène Mbata et le coach Touré Abdou.

La Journée internationale des travailleurs, a signifié Philomène Mbata, est l'occasion d'importantes manifestations du mouvement ouvrier. Instaurée à l'origine comme journée annuelle de grève pour la réduction du temps de travail, a-t-elle expliqué, elle est célébrée dans de nombreux pays du monde le 1er mai. En Amérique du nord, elle est célébrée officiellement le premier lundi de septembre. Au Royaume-Uni et en Irlande, elle est décalée le premier lundi de mai. En Australie, elle est fêtée à différentes dates proches du printemps ou de l'automne, a-t-elle fait savoir.

Parlant des origines de cette fête, l'oratrice a indiqué qu'en France, dès 1793, une fête du travail avait lieu le 1er pluviôse

(en janvier) et fut instituée pendant quelques années par Fabre d'Églantine Aux États-Unis, au cours d'un congrès de 1884. Les syndicats américains s'étaient donné deux ans pour imposer aux patrons une limitation de la journée de travail à huit heures. Ils choisirent de débiter leur action le 1er mai, parce que beaucoup d'entreprises américaines entamaient ce jour-là, leur année comptable. C'est ainsi, a-t-elle poursuivi, que le 1er mai 1886, la pression syndicale permet à environ deux cent mille travailleurs d'obtenir la journée de huit heures.

La déontologie professionnelle, base de la communication interpersonnelle

Exposant, pour sa part, sur « La déontologie professionnelle, base de la communication interpersonnelle », le coach Touré Abdou a plus conseillé le personnel dans divers domaines, notamment sur « la gestion de leurs émotions ». Il a indiqué que les principales peurs qui pèsent, coïncident, et gâchent souvent les travailleurs sont de trois natures : les peurs sociales (les timidités) ; les phobies (peur du noir, des araignées, de la foule...) ; et la peur de la mort.

Touré Abdou s'est inspiré d'Éric Albert dans « Approche entreprise et management ».



Une vue des travailleurs

Pour ce faire, il a essayé de développer les notions telles que la motivation, qui peut être définie comme une force intérieure, poussant l'individu à agir dans le sens des objectifs organisationnels comme il les perçoit. Il s'agit donc d'une optimisation de l'effort vers un but précis et non d'une simple dépense d'énergie. Quant à la confiance en soi et l'autodétermination, l'orateur les a assimilées au manque de courage né souvent d'une perception faussée de la réalité. L'empathie, c'est être capable de se mettre à la place de l'autre et encliner

à le faire pour comprendre ce qu'il ressent, de quoi sont fait ses émotions, mais aussi ses attentes, ses frustrations, ses espoirs, a-t-il indiqué. Il a paraphrasé Marshall Rosenberg dans « La communication non violente », disant : « L'empathie exige que nous fassions le vide dans notre esprit et que nous écoutions l'autre de tout notre être. »

Le coach Touré Abdou a largement insisté aussi sur les étapes d'évolution d'une carrière. Il a parlé de l'objectif professionnel, des obstacles à la communication. « A partir

d'une même réalité on a des perceptions différentes ; on a une écoute sélective : il y a des distorsions dans la communication ; chacun a un point de vue différent sur la réalité ; chacun voit le monde à travers le filtre de ses valeurs », a-t-il signifié.

Enfin, il a conseillé les travailleurs à élaborer toujours un projet professionnel quand ils sont encore jeunes (moins de 40ans) et un projet de vie, lorsqu'il ont atteint cet âge, afin de ne pas être surpris par la retraite.

Bruno Okokana

RECONSTRUCTION DE LA ZONE DU 4 MARS

La population de Talangai attend toujours

Les sinistrés ont exprimé à nouveau leur ras-le-bol, le week-end dernier, lors d'une descente parlementaire du député de la première circonscription électorale de Talangai, Luther Mbongo Mvouli.

Après sept ans sans suite, la population sinistrée de Talangai, notamment celle du quartier Mpila, attend toujours désespérément du gouvernement la réhabilitation des habitations détruites, le 4 mars 2012, par les explosions du dépôt d'armes et des munitions de guerre au régiment blindé.

Profitant des échanges interactifs et sans tabou avec son élu, cette population de Mpila, zone Intendance, est revenue sur ces douloureux événements qui l'ont laissée jusqu'à ce jour dormir dans des conditions déplorable.

Quelques sinistrés qui ont pris la parole ont voulu avoir de plus amples informations de la part du député, concernant la reconstruction de leurs habitations.

« L'Assemblée nationale vient de tenir sa cinquième session ordinaire administrative, la moisson a été abondante. Nous, qui continuons à dormir à la belle étoile, voulons savoir ce que le gouvernement a retenu au profit de notre quartier », se demandait en premier, Christel Mongondet, comme pour lancer le pavé dans la mare.

Dans les coulisses, ce jeune

promoteur agricole était fortement soutenu par la foule qui a pris massivement part à cette rencontre, sans doute afin de connaître, par la voie officielle, la suite du lourd dossier dont ils attendent impatiemment un dénouement définitif.

Répondant à leurs préoccupations, le député Luther Mbongo Mvouli, qui siège en lieu et place de sa titulaire, Blandine Nanga, a tant bien que mal réussi à convaincre et calmer les esprits. Il leur a fait savoir, en présence du président du comité du Parti congolais du travail de Talangai, Théophile Adoua, que dans le budget en cours, le gouvernement a inscrit une ligne de deux milliards francs CFA pour amorcer la deuxième phase de reconstruction et réhabilitation

des maisons endommagées.

« Le gouvernement n'a pas oublié votre situation, au contraire il la porte à cœur. Dans le cadre du budget de cette année, il avait prévu huit-cent-millions francs CFA pour la reconstruction de nos maisons.

L'enveloppe étant minime, lors de l'adoption du budget, avec la commission économie et finances, nous avons réussi à la hausser à deux milliards francs CFA pour que les travaux soient amorcés », a expliqué le député à ses mandants.

Ayant été rassurée, la population a ensuite soulevé le problème de manque de poches de sang dans les hôpitaux, causé par la grève des agents du Centre national de transfusion sanguine.

Là encore, Luther Mbongo Mvouli a rassuré la population, en lui disant que le gouvernement a déjà amorcé le paiement des arriérés dus à ces grévistes, et que la structure a déjà renoué avec ses activités de collecte de sang, question de pallier ce déficit.

A propos de l'accord à signer avec le Fonds monétaire international que les Congolais attendent impatiemment, le député de la troisième circonscription de Talangai, Pierre Obambi, qui était de la partie, a fait savoir que le processus est très avancé. La Chine qui détient la plus grande partie de la dette, a-t-il dit, a déjà accepté d'annuler une partie de cette somme et de la rééchelonner.

Firmin Oyé

DÉFENSE NATIONALE

Doter la police judiciaire de moyens conséquents pour sa crédibilité

Un séminaire des Officiers de police judiciaire (OPJ), axé sur la cohérence de la chaîne judiciaire comme meilleur moyen de rendre la justice crédible, s'est tenu du 23 au 27 avril, à Brazzaville.



Le général de brigade, Paul Victor Moigny, pendant la clôture du séminaire

L'organisation de ce séminaire a été motivée par un constat fait à Pointe-Noire, Souanké et Kellé où des manquements graves ont été ressentis dans les actions des unités de la police judiciaire. Cet état de fait a conduit le commandement à initier une session de formation, avec l'appui des experts en police judiciaire, en droits de l'homme, en coopération policière et en analyse criminelle.

À l'issue des travaux, il a été recommandé la refonte du cadre juridique, prioritairement le Code pénal et le Code de procédure pénale, en vue de combler le vide juridique constaté sur certains faits tels que la pédophilie, la cybercriminalité, le harcèlement sexuel, la diffusion par internet des images attentatoires aux mœurs ou à la sécurité, la consommation des stupéfiants ou produits dérivés de drogue. Ainsi, les participants ont formulé à l'endroit du gouvernement quelques recommandations parmi lesquelles la nécessité de construire deux prisons de référence qui joueront réellement leur rôle de détention provisoire pour désengorger les maisons d'arrêt; créer les conditions d'offrir aux brigades de la gendarmerie dans les geôles la mission

essentielle de la garde à vue.

Et enfin, aux magistrats, il leur a été demandé de renforcer le rôle effectif des moyens de direction, de surveillance et de contrôle de la police judiciaire sur la qualité des procédures et des descentes annoncées ou inopinées dans les brigades de la gendarmerie.

Notons que la cérémonie de clôture de ce séminaire s'est déroulée sous la présidence du général de brigade, commandant de la gendarmerie nationale, Paul Victor Moigny, en présence de plusieurs personnalités civiles et militaires. Dans son discours, le conseiller du ministre de la Défense nationale a invité les participants à soutenir et à capitaliser la démarche de renforcement des capacités en matière de police judiciaire.

De son côté, le commandant de la gendarmerie nationale, qui a reconnu les péchés commis par ses éléments, a mis à profit cette occasion pour les inviter à considérer cette grand-messe comme l'opportunité d'un nouveau départ.

La cérémonie s'est achevée par la remise des attestations à un échantillon de participants au séminaire.

Guillaume Ondzé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le changement de mentalités pourrait être inscrit dans les programmes

Le ministère de tutelle a signé, le 30 avril à Brazzaville, avec Internationale youth fellowship (IYF), une organisation non gouvernementale sud-coréenne, un partenariat sur l'enseignement des valeurs civiques.

L'initiative vise à intégrer la problématique de changement de mentalités dans les programmes, cursus et filières de l'enseignement universitaire, afin de contribuer à la mise en place des mutations de développement futur d'une société.

« Le ministère dont j'ai la charge a la responsabilité de doter ce pays de ressources humaines de qualité, et cela implique les connais-

sances... et c'est ma responsabilité de l'amener au niveau du gouvernement », a-t-il indiqué.

En prélude à la signature de ce partenariat, le Dr Hee Jin Park de l'IYF a animé une conférence sur le changement de mentalités sur le thème « Si le cœur change, on verra un nouveau monde ».

Par des illustrations et des anecdotes, l'orateur sud-coréen a expli-



Échange de parapheurs après signature du partenariat Adiac

qués ainsi que les savoirs», a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean Richard Bruno Itoua. Pour y parvenir, le ministre se propose de mener une étude minutieuse avec ses collaborateurs et bien d'autres partenaires, pour s'assurer que les apprenants sont imprégnés de patriotisme, d'amour du travail, d'abnégation, de leadership, de culture générale et des valeurs ancestrales. « Nous devons aussi mener ce débat de changement de mentalités dans toutes les sphères de la société, notamment les partis politiques, les églises, les associa-

qué la manière dont son pays s'est développé grâce à l'implication des citoyens à tous les niveaux, insistant sur l'amour du pays, du travail et la responsabilité des hommes, des femmes ainsi que des jeunes au niveau des villes et villages.

Le Dr Hee Jin Park a rappelé à l'auditoire les qualités d'un entrepreneur qui a réussi à surmonter les épreuves en ayant confiance en soi. Il a préconisé de ne pas perdre la crédibilité et l'esprit du sacrifice. « On peut transformer la crise en une opportunité d'affaires », a-t-il laissé entendre.

Fortuné Ibara

DESCENTE PARLEMENTAIRE

Stella Mensah Sassou N'Guesso encourage ses mandants à créer des micro-entreprises

L'élue de la circonscription de Kintélé à l'Assemblée nationale a édifié, le 27 avril, ses électeurs sur les affaires examinées et adoptées par les députés au cours de la 5^e session ordinaire administrative, dont la ratification de l'accord de financement entre le Congo et la Banque internationale.

Face à ses mandants, la députée a évoqué l'approbation de deux lois concernant l'emploi et d'autres portant sur la création d'un fonds d'accompagnement ; des réformes de la police nationale, la lutte contre la délinquance juvénile, la fonction publique territoriale ainsi que celle liée à la traite des enfants.

« Les fonds alloués par la Banque internationale au Congo aideront les micro, moyennes et petites entreprises à l'élaboration des dossiers bancables. Tous les Congolais qui veulent créer des entreprises peuvent s'en sortir financièrement, il suffit de se rapprocher des ministères pour remplir les critères et entreprendre des démarches administratives. Par contre, notre commune étant frontalière à la RDC a intérêt à observer la loi relative à la traite des enfants », a commenté Stella Mensah Sassou N'Guesso.

A l'Assemblée nationale, a-telle poursuivi, les députés ont aussi adopté la loi relative

à la séparation des domaines de compétences dans les secteurs de la santé et de l'éducation entre l'Etat et les collectivités locales.

« Les compétences transférées par l'Etat aux collectivités locales aident ces dernières à agir plus directement afin que tout aille un peu plus vite pour l'intérêt des communautés. Par contre, chaque fois que j'ai eu l'occasion de poser des problèmes, j'ai toujours mis l'accent sur les érosions, l'eau, l'électricité, l'éducation, la santé, l'injustice sociale et l'emploi des jeunes. A force d'en parler, l'érosion située au quartier Mille logements est en cours de traitement. Ainsi, la direction de la Congolaise des eaux a donné réponse à nos doléances en envoyant une équipe. Sur le plan éducatif, les défis ont été relevés en équipant les écoles en tables-bancs et en ouvrant le deuxième module du lycée au quartier Mille logements pour lutter contre les salles



La députée de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, accueillie par ses mandants/Adiac

pléthoriques », a développé l'élue de la circonscription de Kintélé. La population de Brazzaville progressant vers Kintélé, en peu de temps, cette commune est passée de cinq mille à quinze mille habitants.

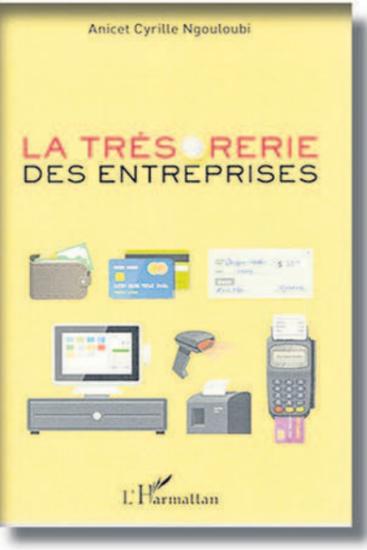
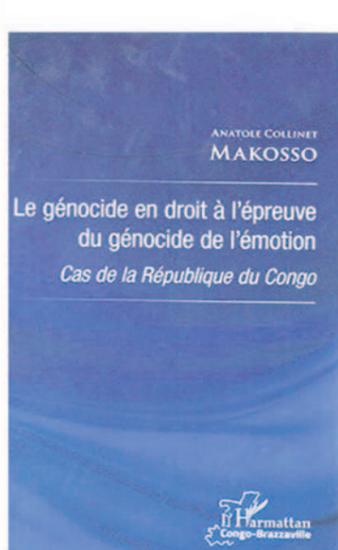
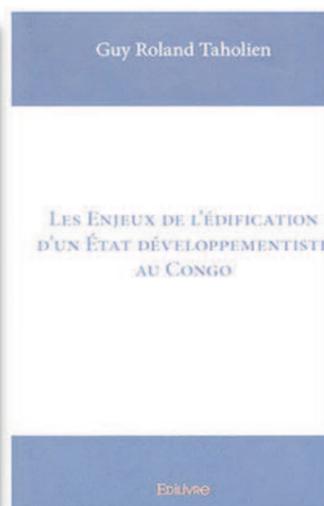
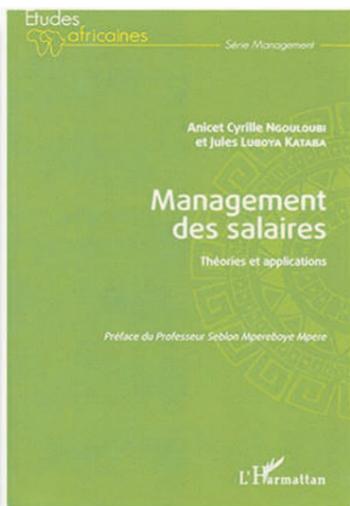
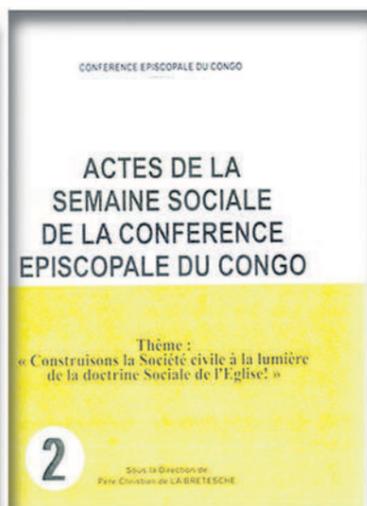
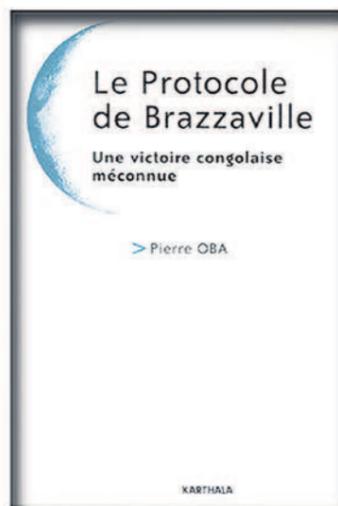
Par ailleurs, cette popula-

tion se préoccupe de l'électrification de ses quartiers ; l'amélioration des conditions sanitaires, notamment la construction d'un hôpital de base ou général ; d'un centre commercial moderne ainsi que des marchés secondaires à l'instar des autres communes

de la République ; la création d'un commissariat de police pour lutter contre l'insécurité ; l'implication du projet Lisungui pour lutter contre la pauvreté ainsi que la création d'un collège et d'un lycée aux normes internationales.

Fortuné Ibara

En vente à la librairie Les Manguiers, Les Dépêches de Brazzaville



RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Le lancement des travaux à Pointe-Noire prévu pour juillet

L'annonce a été faite, le 30 avril, par Ranariefidy Dina, chargée du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) à la Banque mondiale, à l'occasion de la mission d'appui à la mise en œuvre de ce projet.

La mission d'appui à la mise en œuvre du Durquap a pour objectifs: assurer le suivi des recommandations de la dernière mission de supervision de février 2018; faire la revue de la mise en œuvre des composantes techniques du projet; revoir l'avancement des décaissements; évaluer l'état d'avancement des aspects fiduciaires (passation de marchés et gestion financière) ainsi que la mise en œuvre des aspects environnementaux et sociaux du projet et convenir du plan d'action pour les trois prochains mois. Au cours de sa visite, Ranariefidy Dina qu'accompagnaient Guy-Arsène Fouakafoueni et de Dan Horphet Ibiassi, respectivement spécialiste en



La photo de famille des responsables du projet avec les habitants du quartier Tchiniambi/Adiac

passation des marchés et responsable de communication de ce projet, a échangé avec quelques autorités municipales concernées par le projet et l'ensemble des communautés bénéficiaires.

À Pointe-Noire, ce sont les quartiers Mboukou et Tchiniambi, respectivement dans le troisième arrondissement Tié-Tié et le quatrième arrondissement Loandjili. Pour le maire de Pointe-Noire,

Jean François Kando, ce projet se met progressivement en place dans sa ville. « Nous attendons avec impatience et fébrilité la restructuration des quartiers retenus par le projet. Pour nous, celle-ci ne peut

qu'être une bienvenue, un quartier comme Tchiniambi, par exemple, est plongé dans une pauvreté urbaine avancée. Ainsi, la mise en place de ce projet représentera donc une bouée de sauvetage pour la population et sera perçue comme exemple que l'on pourra se servir dans d'autres quartiers de la Ville », a-t-il signifié.

Albertine Mandounou et Matingou, habitants des quartiers Mboukou et Tchiniambi, ont souhaité pour leur part que les sociétés retenues pour l'exécution des travaux puissent avoir un regard sur quelques aspects, notamment l'utilisation de la main d'œuvre locale, la question du genre, une bonne collaboration avec les riverains, le respect de l'environnement et autres.

Rappelons que le projet Durquap est une initiative du gouvernement congolais. Il est financé et mis en œuvre conjointement avec la Banque mondiale afin d'améliorer l'accès aux infrastructures de base pour les personnes vivant dans les quartiers précaires ciblés à Pointe-Noire et Brazzaville.

Séverin Ibara

CHAÎNES CRYPTÉES

Les consommateurs boudent la nouvelle taxe

Jean-Claude Mabiala, président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo, s'est insurgé face à l'application imminente de la taxe de 10 % que doit désormais payer tout abonné du bouquet Canal+ à chaque abonnement et réabonnement.



Jean-Claude Mabiala/Adiac

C'est en application de la loi des finances 2019, demandant aux abonnés des sociétés de distribution des chaînes télévisuelles de payer une taxe de 10% lors de leur réabonnement que cette disposition fiscale a été introduite au Congo. En effet, cette taxe est instituée sur les abonnements et réabonnements aux chaînes télévisuelles. Selon Jean-Claude Mabiala, « Il n'est pas normal de faire payer une deuxième taxe au consommateur qui paye déjà la redevance audiovisuelle selon la loi n° 16-2001 du 31 décembre 2001. Une taxe qui s'élève à 5%. Avec cette nouvelle taxe qui est de 10 %, le consumma-

teur va devoir payer 15 %. C'est énorme », s'est-il indigné. « Pour nous, cette deuxième taxe ne s'impose pas puisque la première n'est pas abrogée. Comment peut-on faire payer deux taxes au consommateur qui, à notre avis, ne s'imposent pas? », s'est interrogé le président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo. Pour lui, le consommateur doit agir en toute responsabilité devant cet état de fait. « Nous lui laissons la responsabilité de faire son libre arbitre et prendre la décision qui s'impose pour son intérêt », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

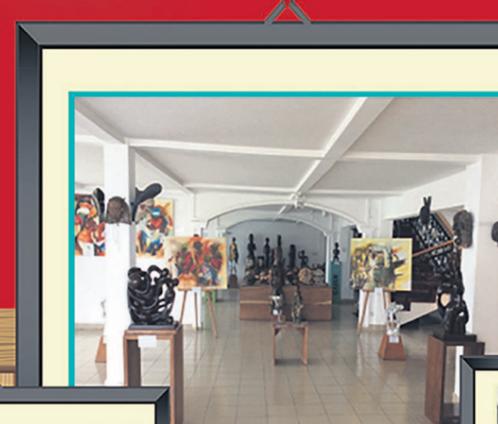
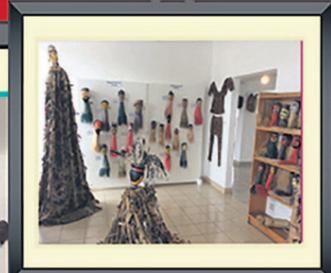
SCULPTURES

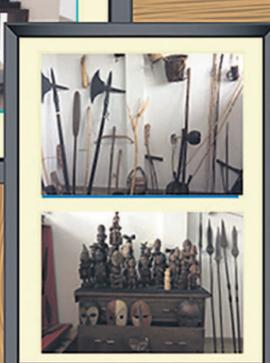
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

FÊTE DU 1ER MAI

Des travailleurs à Brazzaville s'unissent autour d'une marche sportive

Environ mille travailleurs issus des administrations publiques et privées ont pris part à l'activité initiée par la ligue départementale du sport de travail.

Les agents des secteurs de santé, d'assurance, de banque, d'enseignement ainsi que ceux de certains ministères ont répondu présents à l'événement départemental. Tout a commencé avec une séance d'échauffement de quinze minutes avant que les participants parcourent 14 km en aller-retour sur la corniche de Brazzaville.

Selon l'administrateur de La Congolaise de banque, Mohamed Essaïd Benjelloum Touimi, ce genre d'événement constitue un moment de partage et de solidarité. « Comme tous les ans, nous célébrons la fête des travailleurs à travers une marche sportive. L'objectif est de se



Les participants, quelques minutes avant le départ de la marche

rapprocher des autres. Sur le plan sanitaire, c'est un moment très important puisque nous faisons travailler le corps et demain, nous débuterons le mois de mai avec beaucoup d'énergie », a-t-il confié.

Notons que dans un message, le président de l'Organisation du sport du travail en Afrique, le Dr Evele Malik Atour, a invité les travailleurs africains à pratiquer quotidiennement les activités physiques afin d'éviter certaines maladies comme l'hypertension artérielle. Son message a été délivré, à cette occasion, par l'un des membres de la Fédération congolaise de la même discipline.

Rude Ngoma (stagiaire)

LIVRE

Les élèves face à l'importance de la lecture

Pousser les écoliers à lire, tel est le sens de l'activité organisée récemment au site de l'école Joseph Perfection, à Massengo, dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri. Elle a été placée sous la patronage du ministère de la Culture et des arts à travers la direction départementale du livre et de la lecture publique, avec la participation du Forum des gens des lettres.

L'activité a été marquée, entre autres, par des tables rondes, rencontres auteurs/public, expositions iconographiques/ouvrages, échanges libres, animations. La parade littéraire, la présentation des résultats du concours ainsi que la remise des prix et la représentation théâtrale avec le groupe de Joseph Perfection éducation (JPE) ont été au centre de cette activité.

Le coordonnateur de JPE, Stève Mayama, a indiqué à la communauté éducative que loin des spéculations, le club des amis du livre et des arts n'a qu'un seul but, celui de s'occuper des jeunes, de prendre soin de leur formation en constatant l'insouciance d'apprendre des jeunes africains.

« Les jeunes africains, on en parlera encore et encore, car ils sont les futurs véritables bâtisseurs de l'Afrique de demain.

Pourtant ! ils ne cessent de s'adonner aux réjouissances, aux jouissances et aux plaisirs de la chair et du monde, oubliant que la vraie satisfaction est celle que l'on tire d'un travail consenti et bien réussi. Oui, ils oublient que la lecture est un moyen de lutte contre l'analphabétisme, les comportements déviants », a déclaré le coordonnateur de JPE. Avant de paraphraser un illustre africain qui disait : « Si on veut cacher l'information à un Africain, il faut la mettre dans un livre... » Des tels propos, a-t-il espéré, doivent les requinquer. Car, pendant que le monde avance, a-t-il soutenu, les jeunes africains en général préfèrent danser et n'affichent aucune attitude responsable qui déterminera leur vie. Non seulement qu'ils dansent, mais aiment également s'ampli-



Les élèves de JPE dialoguant en chinois

fient d'alcool, oubliant que l'avenir se prépare dès maintenant, a exploré Stève Mayama.

Faire du livre un instrument incontournable de la formation

Enfin, le coordonnateur de JPE a demandé aux jeunes de conjuguer des efforts « pour une impulsion des clubs de lecture permettant à ce que la lecture soit un crédo pour les jeunes africains, en faisant du livre un instrument incontournable de la formation et de l'information tout en soutenant ceux qui les produisent ».

Les deux tables rondes organisées

à cette occasion ont porté essentiellement sur : « Une idée- un livre » animée par Jessie E. Loemba avec comme modérateur Yoan Milandou et Chimelie Mphoh ; et « L'importance du livre à l'école » animée par Pierre Ntsemou, avec comme modérateur Chimelie Mphoh. Pierre Ntsemou, inspecteur honoraire, écrivain et critique littéraire, a indiqué que le livre est de tous les supports didactiques déterminants au service du succès scolaire. Il est celui qui fait l'unanimité tant chez les acteurs, praticiens du sacerdoce de Montaigne ou de Rousseau que chez d'ano-

nymes observateurs de la chose éducative quant à l'incontestable rôle premier qu'il joue dans l'apprentissage des uns, les élèves et étudiants, et l'exercice des autres, les boulangers pédagogiques que sont les enseignants. Il a estimé qu'on ne peut imaginer le métier d'enseignant ou une situation d'apprentissage sans livre. Car, tout ce qui est à enseigner est consigné dans des livres... Le livre est donc comme l'air dont est doté l'être humain à sa naissance, condition sine qua non de vie, a-t-il laissé entendre.

Bruno Okokana



Invitation

Les Dépêches de Brazzaville vous invitent cordialement à la présentation et dédicaces du livre

«**L'OMC une ingénierie juridique et commerciale à reconfigurer**»

de Bienvenu Okiemy

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)

Adresse : 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso

Date : 2 mai 2019 à 10 heures

Contact : +242 06 666 84 04

La «Gourmandise poétique»

L'espace d'exploration et de déclamation de poèmes rend hommage au grand poète Maxime Ndebeka.

Lieu : Librairie Les Dépêches de Brazzaville

Date : vendredi 3 mai 2019

Heure : 14h30

Entrée libre

